Février 2014 - N° 23

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Le Cameroun réévalue son potentiel minier

Electricité : l'Etat autorise la transaction AES-Actis

Une unité pour transformer 16 000 tonnes de cacao

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun

Par Beaugas-Orain Djoyum

Demain, la transformation

Il y a quatre ans environ, en 2010, de retour de Tunis, je mettais dans mes bagages quelques boîtes de conserve de la confiserie Triki le Moulin. Notamment des pâtes de sésame « made in Tunisia ». Histoire de faire plaisir à mes amis et à mes parents qui me demandent très souvent des provisions lorsque je reviens d'un voyage. La majorité des personnes qui avaient dégusté cette pâte de sésame avait à nouveau sollicité une boîte supplémentaire, car, sans publicité, le produit était succulent. En réalité, je ne l'avais pas choisi parce qu'il était bon, mais parce qu'il était fabriqué en Tunisie.
Entré dans un supermarché, j'avais été agréablement surpris par la qualité et la quantité des produits agricoles transformés et conditionnés en Tunisie. Et me voilà très vite en train de me demander quel serait le produit agricole camerounais transformé et conditionné localement que je pourrais présenter à un étranger. Très peu en effet. Et me revoilà à nouveau en train de me demander pourquoi au Cameroun, dans mon pays, l'on ne peut pas retrouver ce genre de produits. C'est ainsi que je me suis retrouvé à mettre dans mes bagages plusieurs boîtes de conserve de plusieurs produits agricoles transformés et conditionnés en Tunisie.

Comment la Tunisie en est-elle arrivée là ? Plus tard, j'ai appris que la Banque nationale agricole (BNA) du pays accordait des crédits aux PME et entreprises engagées dans la transformation des produits agricoles et de pêche et leur conditionnement. De même, le pays accordait des avantages fiscaux et financiers aux investisseurs. Comme, par exemple, l'exonération de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) pendant les dix premières années et l'abattement de 50% de ces revenus ou bénéfices durant les dix années suivantes. Tout comme les PME et entreprises implantées dans les régions, qui bénéficient d'une prime d'investissement représentant 7% du coût de l'investissement et de la prise en charge par l'Etat d'une quote-part (100% à la première année) de la cotisation patronale au régime légal de la sécurité sociale (CNSS) pendant les cinq premières années à partir de la date d'entrée en activité effective. Intéressant n'est-ce pas ?
Au Cameroun, nous disposons d'une loi relative à l'incitation à l'investissement ; les initiatives comme celles du Ministère en charge de l'agriculture ou encore celle de la Société de transformation industrielle de manioc de Sangmélima (Sotramas, voir page 22) de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA), en joint-venture avec la commune de Sangmélima, dans la région du Sud, sont à saluer, mais demeurent insuffisantes. La banque agricole est encore attendue… Bref, les pouvoirs publics devraient faire plus d'efforts. Le marché est là, tant au plan national que régional. Et la place privilégiée que le Cameroun occupe au sein de la sous-région est un atout considérable.

Le Cameroun est un grand producteur de mangues. Les mangues du Cameroun seraient d'ailleurs les meilleures du monde. Le Cameroun est un grand producteur de prunes, un grand producteur de manioc, de patates, de miel, de légumes, etc. Mais ces produits ne sont pas disponibles dans les rayons de nos supermarchés. Voilà un domaine qui devrait intéresser les investisseurs nationaux et étrangers, car il y a à boire et à manger pour tous dans la transformation locale des récoltes de nos agriculteurs.

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
6, rue du Léman
1201 Genève - Suisse
Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON
Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU, Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO, Brice R. MBODIAM, Dominique FLAUX.
www.agenceecofin.com

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL
Régie publicitaire
Mediamania Sarl, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@mediamania.pro

Au Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98
Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne
Distribution Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

AU SOMMAIRE

03 • Demain, la transformation

06 • Casting

08 • Le Président Biya promet « *des partenariats mutuellement avantageux* » aux investisseurs étrangers

09 • Le monde vu par Paul Biya

10 • En trois ans, l'Etat du Cameroun a mobilisé 570 milliards FCFA sur le marché des capitaux national et sous-régional

12 • Energie : les entreprises camerounaises se mettent progressivement au gaz naturel

14 • Le régulateur des télécoms inflige une pénalité de 500 millions FCFA à l'électricien AES-SONEL

16 • Exploration : une nouvelle percée dans le sous-sol camerounais

17 • Etat des lieux : des gisements de « niveau mondial » déjà mis en évidence

18 • Le Cameroun lance un inventaire de son potentiel minier sur une superficie de 160 000 km^2

19 • Exploitation minière : déjà deux permis, mais rien de concret

20 • Le Cameroun commence à préparer ses entreprises aux APE avec le soutien de l'UE

20 • Quatre entreprises publiques encouragées à faire un premier pas vers le marché des capitaux

21 • La Commission nationale anti-corruption du Cameroun épingle trois sociétés françaises

21 • La marine camerounaise chargée de sécuriser les zones de pêche sur 360 km de côte

22 • La Sodecoton vise une production de 240 000 tonnes en 2014

22 • La Sotramas sera inaugurée au 1er trimestre 2014 et transformera 120 tonnes de manioc par jour

23 • 1,3 milliard FCFA pour la recherche sur le sorgho, la banane-plantain et l'agroforesterie

23 • La commune d'Obala instaure un impôt local sur la commercialisation du cacao

23 • 4700 tonnes de maïs attendues dans la région du Nord-Cameroun

24 • La numérotation téléphonique au Cameroun passera à 9 chiffres au 1er trimestre 2014

24 • Altylis Seme Telecom, le nouvel opérateur de téléphonie mobile annoncé au Cameroun

25 • MTN Cameroon remporte à nouveau un prix de 50 millions FCFA pour investir dans le social

25 • YooMee met en ligne un registre d'entreprises camerounaises

26 • Afriland First Bank ouvrira une filiale au Bénin et finalise le rachat d'Acces Bank Côte d'Ivoire

26 • Cinq banques prêtent 35,5 milliards FCFA à la Sodecoton pour la campagne cotonnière 2014

27 • SCB Cameroun ouvrira les portes du marché américain à ses clients

27 • Le Tchad mobilise 70% de son emprunt obligataire 2013-2018 sur le marché camerounais

28 • Les bons du Trésor camerounais souscrits à 465% sur le marché de la BEAC le 22 janvier 2014

28 • Le Cameroun créera un Fonds de facilitation de crédits à moyen terme aux acteurs agropastoraux

29 • L'Etat camerounais autorise AES à céder ses actifs dans le pays au fonds d'investissement Actis

30 • EDC consacrera plus de 60% de son budget d'investissement 2014 au barrage de Lom Pangar

30 • La mise en service du barrage de Mekin renvoyée en 2015

31 • Le Cameroun recherche 65,6 milliards FCFA pour l'extension de la centrale à gaz de Kribi

31 • 3 milliards FCFA pour 4500 branchements électriques dans le septentrion

32 • Chasse aux diamants centrafricains dans les localités transfrontalières du Cameroun

32 • Sundance espère un accord sur les infrastructures liées au projet de fer de Mbalam au 2ème trimestre 2014

33 • Une unité de 4,6 milliards FCFA pour transformer 16 000 tonnes de cacao par an à Mbalmayo

33 • Cameroon Railways réceptionne une commande de wagons chinois pour 11,7 milliards FCFA

34 • Francis Batista prend officiellement les rênes des Brasseries du Cameroun

CASTING

DAVID NKOTTO EMANE

Le directeur général de la Cameroon Telecommunications (Camtel), David Nkotto Emane, a annoncé que l'opérateur public des télécoms prendra la place laissée vacante par MTN aux côtés des footballeurs. MTN, qui en avait assez d'investir dans le football camerounais sans obtenir de résultats, a annoncé au mois d'octobre 2013 la rupture de son contrat avec la Ligue de football professionnel du Cameroun (LFPC). La nouvelle avait jeté un froid dans le secteur camerounais du football. Les acteurs de ce sport entrevoyaient déjà bon nombre de difficultés pour l'organisation des saisons sportives prochaines. La décision prise par le conseil d'administration de Camtel de reprendre le sponsoring du football camerounais tombe à point nommé. Pour le moment, aucune information n'a été divulguée sur les clauses contractuelles entre les deux parties.

LUC MAGLOIRE MBARGA ATANGANA

Le Ministère du commerce que dirige Luc Magloire Mbarga Atangana a infligé à cinq entreprises distributrices de gaz domestique sur le territoire camerounais des amendes d'un montant total de près de 150 millions de francs CFA. Il s'agit notamment de la Société Camerounaise de Transformation Métallique (SCTM), le leader du marché du gaz domestique dans le pays, de Camgaz, le n°2 du marché, de MRS, entreprise nigériane qui a racheté le réseau de distribution de Shell Cameroun, d'Oillibya, qui a repris les actifs de Mobil dans le secteur de la distribution des produits pétroliers, et de Kosan Krisplan, entreprise plus connue sous le nom de Glocal Gaz. Ces opérateurs, suite à des contrôles effectués par les agents du Ministère du commerce, sont sanctionnés, apprend-on, pour usage d'emballages non conformes et tricherie sur les quantités de gaz domestique mises sur le marché.

HERVÉ BÉRIL

Hervé Béril, le directeur général de la Cameroon Postal Services (Campost), l'opérateur public du secteur postal camerounais, a conclu avec la compagnie d'assurances Allianz Cameroun un partenariat pour offrir des services d'assurances. Il s'agit, apprend-on, du service classique d'assurance auto dénommé Campost-Auto, de Campost-Retraite, un service de bancassurance permettant au souscripteur de bénéficier d'un capital au terme de sa période d'activité, et de Campost-individuelle Accidents, qui permet de couvrir les risques corporels et professionnels de l'assuré. Ce partenariat est en droite ligne du plan de restructuration de la Campost, née des cendres de la Sonaposte, qui elle-même était le fruit de la fusion de la Poste camerounaise et de sa branche financière, la Caisse d'Epargne Postale (CEP), tombée en faillite en 2003.

MAÏGARI BELLO BOUBA

Selon les statistiques du Ministère du tourisme que dirige Maïgari Bello Bouba, le Cameroun a accueilli, à fin novembre 2013, un total de 912 000 touristes, contre 817 000 à la fin de l'année 2012. Ce qui équivaut à une augmentation de près de 100 000 touristes cette année, soit plus de 10% par rapport à l'année dernière. Une progression dont se réjouissent les responsables du Ministère du tourisme, ce d'autant que tout au long de l'année dernière, la réputation de la destination Cameroun a été quelque peu mise à mal au niveau international, notamment à cause de l'enlèvement d'une famille de touristes français dans l'Extrême-Nord, et celle, plus récente, d'un prêtre européen. Des enlèvements à la suite desquels plusieurs chancelleries occidentales basées à Yaoundé avaient recommandé à leurs ressortissants d'éviter de se rendre dans cette partie du pays, qui est l'une des destinations les plus prisées par les touristes qui débarquent au Cameroun.

ALAMINE OUSMANE MEY

Le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a débloqué en décembre 2013 4 milliards de francs CFA pour le payement de la deuxième tranche de la prime de reconversion à plus de 14 000 ex-employés de sociétés d'Etat privatisées ou liquidées depuis plus de vingt ans. Les paiements ont été effectués dans les perceptions du Trésor et les recettes des finances éparpillées dans les dix régions du pays, et non plus uniquement à la trésorerie générale à Yaoundé, comme par le passé. En effet, le gouvernement camerounais avait déjà débloqué la somme de 1,5 milliard de francs CFA au mois de septembre 2013 pour le payement de la première tranche de la même prime. Le ministre des Finances avait alors annoncé le déblocage de 5 milliards supplémentaires en octobre 2013 pour le payement de la seconde tranche, qui n'est finalement intervenu qu'au mois de décembre 2013.

PIERRE MOUKOKO MBONJO

Les ministres des Affaires étrangères du Cameroun, Pierre Moukoko Mbonjo, et de la Guinée Equatoriale, Agapito Mba Mekoui, ont annoncé le 17 janvier 2014 la réouverture de la frontière entre les deux pays côté équato-guinéen, laquelle avait été fermée le 31 décembre 2013 à minuit. L'annonce a été faite au terme de la 5ème session du comité ad hoc de sécurité transfrontalière, qui a réuni les responsables des deux pays dans la ville de Mongomo, en Guinée Equatoriale. En rappel, les autorités de Malabo avaient décidé, le 31 décembre 2013 à minuit, de fermer leurs frontières avec le Cameroun et le Gabon, à l'heure exacte de l'entrée en vigueur du passeport biométrique Cemac consacrant la libre circulation des hommes et des biens dans les six pays de cet espace communautaire. Un accord de libre circulation devant lequel le pays d'Obiang Nguema Mbasogo avait fait volte-face en novembre 2013, redoutant une « immigration massive » des autres ressortissants de la Cemac.

Le Président Biya promet « *des partenariats mutuellement avantageux* » aux investisseurs étrangers

« *Je tiens à réaffirmer devant vous que le Cameroun sera toujours heureux d'accueillir des investisseurs étrangers, publics ou privés. Nous leur proposerons des partenariats mutuellement avantageux* », a déclaré le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, le 10 janvier 2014 à Yaoundé, en recevant les vœux du nouvel an du corps diplomatique accrédité dans la capitale camerounaise.

Paul Biya a par ailleurs rappelé que dans sa quête de partenaires devant accompagner le Cameroun vers l'émergence à l'horizon 2035, il a, au cours de l'année 2013, « *eu l'occasion de* [s]*'entretenir avec divers dirigeants de grands groupes industriels internationaux disposés à investir* » au Cameroun.

L'on se souvient en effet qu'en janvier et mars 2013, le chef de l'Etat camerounais a respectivement conduit, en France et en Turquie, deux missions économiques pendant lesquelles les investisseurs de ces pays occidentaux ont été édifiés sur les différentes opportunités que leur offre le Cameroun.

Aussi bien à Paris qu'à Ankara, le chef de l'Etat camerounais avait annoncé la mise en place prochaine d'une loi portant incitation à l'investissement privé au Cameroun. Cette loi, qui offre des exonérations fiscalo-douanières de cinq à dix ans aux entreprises qui s'installent dans le pays, contre un cahier de charges, a finalement été promulguée le 13 avril 2013 après son adoption par l'Assemblée nationale.

UNE PANOPLIE DE PROJETS À FINANCER

En rappel, dans son ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2035, le Cameroun s'est lancé depuis trois ans dans un vaste programme d'investissement, qui va doter le pays d'infrastructures dans pratiquement tous les secteurs d'activités. Ces investissements, pour la plupart, nécessitent encore d'importants financements. Il en est ainsi, par exemple, des nombreux barrages (Menchum, Noun-Wouri…) et centrales hydro-électriques (Natchigal, par exemple) dont la construction fait partie du vaste programme de développement du potentiel énergétique engagé par le gouvernement ; de la construction d'une raffinerie d'aluminium à Kribi, dans la région du Sud ; de la construction du port en eau profonde de Limbe ou du grand complexe touristique de Yoyo, respectivement dans les régions du Sud-Ouest et du Littoral.

Dans ce même registre, l'on peut également citer la construction de la boucle autoroutière entre Yaoundé, Douala et Bafoussam ; la construction d'un pipeline qui va relier les principales villes du pays pour servir à la distribution des produits pétroliers ; les projets immobiliers visant à réduire un déficit de logements sociaux aujourd'hui estimé à plus d'un million ; le lancement de l'exploitation minière dans la région de l'Est du pays ; ou encore la mise en œuvre du plan ferroviaire national, qui, à lui tout seul, nécessite 15 000 milliards FCFA d'investissements…

« Le Cameroun s'est lancé depuis trois ans dans un vaste programme d'investissement, qui va doter le pays d'infrastructures dans pratiquement tous les secteurs d'activités. »

Le monde vu par Paul Biya

Extrait du discours du chef de l'Etat camerounais face au corps diplomatique à l'occasion de la présentation des vœux 2014.

« (…) Il est réconfortant de constater que, malgré les difficultés de l'heure, la communauté internationale n'a pas perdu de vue les problèmes des conditions de vie de la majorité de l'humanité. (…) Je parlerai d'abord de la Syrie, déchirée depuis des mois et des mois par une cruelle guerre civile dont on ne compte plus les victimes. Les médiations ont échoué. Les négociations entre grandes puissances au Conseil de Sécurité ont abouti à l'impasse. (…) De plus, le conflit qui provoque l'exode de centaines de milliers de réfugiés vers le Liban, la Jordanie, la Turquie, risque de déstabiliser ces pays et la région.
En Irak, la situation paraît loin d'être stabilisée. Les attentats qui se succèdent chaque jour ont déjà fait des milliers de victimes. Tout doit être mis en œuvre pour éviter que l'Afghanistan sombre dans les mêmes travers quand les troupes américaines se retireront. L'arrivée de nouveaux dirigeants en Iran fait naître un espoir de normalisation des relations de ce pays avec la communauté internationale.

(…) Le différend israélo-palestinien perdure depuis des décennies. L'espoir demeure, semble-t-il, d'une solution possible sur la base de deux Etats se reconnaissant mutuellement le droit à l'existence. Il est toutefois difficile de préjuger du résultat de l'interminable négociation qui se poursuit entre les deux parties sous le regard des grandes puissances.
(…) La situation en Afrique n'est guère plus réjouissante. Au nord du continent, où les « printemps arabes » ont soulevé de grandes espérances, les équilibres peinent à se rétablir. En Tunisie, en Egypte et surtout en Libye, la transition vers des formes démocratiques de gouvernement reste difficile. (…) Plus proches de nous par la géographie, nos frères du Mali ont dû faire face à une agression de la part de factions armées mettant à mal leur intégrité territoriale et les fondements de leur société.
(…) La menace s'étend largement au-delà des limites du Sahel, comme on le voit au nord du Nigeria, en RCA et même jusqu'en Somalie et au Kenya. Le Cameroun n'est pas non plus épargné. Les récentes prises d'otages à l'Extrême-Nord du pays l'attestent. Il va de soi que nous avons toujours mis en œuvre tous les moyens disponibles pour leur libération. Nous y sommes fort heureusement parvenus. Nous voulons ici remercier une fois de plus les autorités françaises et nigérianes pour l'appui apporté à nos services.

Paul Biya : « *Les douloureux événements que vit depuis un certain temps la RCA ont accéléré la prise de conscience que l'Afrique devrait se donner les moyens d'assurer elle-même sa sécurité.* »

(…) Les douloureux événements que vit depuis un certain temps la RCA ont accéléré la prise de conscience que l'Afrique devrait se donner les moyens d'assurer elle-même sa sécurité. Dans l'urgence, la France, disposant d'un mandat des Nations Unies, est intervenue pour faire cesser les exactions et renforcer la MISCA qui comprend un contingent camerounais.
Devant l'aggravation de la situation, nous avons dû procéder au rapatriement de près de quatre mille de nos ressortissants. Nous voulons ici saluer l'action de la MISCA et de l'opération SANGARIS dans la protection des civils et le désarmement des groupes en présence… »

En trois ans, l'Etat du Cameroun a mobilisé 570 milliards FCFA sur le marché des capitaux national et sous-régional

Inconnu jusqu'en 2010, ce mode de financement est de plus en plus usité par l'Etat, non seulement pour résorber ses tensions ponctuelles de trésorerie, mais aussi afin de mobiliser des ressources pour les investissements à long terme.

L'Etat du Cameroun a bouclé le 23 décembre 2013 son second emprunt obligataire à la Douala Stock Exchange (DSX), avec une cagnotte de 80 milliards de francs CFA. Soit 30 milliards de francs CFA de plus par rapport au montant initialement sollicité (50 milliards FCFA). Afin de ne pas annuler l'enthousiasme des investisseurs autour de cet appel public à l'épargne, le ministre des Finances Alamine Ousmane Mey et l'arrangeur de cette opération, la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun), filiale locale de la Marocaine Attijariwafa, ont demandé et obtenu de la Commission des marchés financiers (CMF) « *l'autorisation d'exercer l'option de surallocation contenue dans la note d'information relative à cette émission* ». Ce qui signifie que le régulateur du marché financier camerounais a donné son quitus pour que l'Etat du Cameroun encaisse également les 30 milliards de francs CFA supplémentaires servis par les investisseurs. Mathématiquement, ce nouvel emprunt, dont le taux de sursouscription atteint 50%, a obtenu de bien meilleurs résultats que celui de 200 milliards FCFA lancé en 2010, qui avait permis de ne mobiliser que 203 milliards FCFA au total.

CARTON PLEIN SUR LE MARCHÉ DE LA BEAC

Mais avant de repartir à la Douala Stock Exchange en décembre 2013, l'Etat du Cameroun a émis, tout au long de l'année, des bons et obligations du Trésor pour un montant d'environ 130 milliards de francs CFA sur le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Une dizaine d'opérations de mobilisation de fonds toutes couronnées de succès, à l'exception de l'émission de bons du Trésor du 18 décembre 2013 (souscrite à 85%) et des deux émissions d'obligations du Trésor du mois de septembre 2013 (souscrites à 75% seulement). Calculette en main, depuis le lancement du marché des titres publics de la BEAC, que l'Etat du Cameroun a inauguré fin 2011, le Trésor public camerounais, qui est d'ailleurs le principal animateur de ce marché avec l'Etat gabonais, a déjà levé un total de 290 milliards de francs CFA. En plus des 280 milliards mobilisés en décembre 2010 et en décembre 2013 à la Douala Stock Exchange, les émissions de titres publics sur le marché des capitaux ont déjà procuré à l'Etat du Cameroun des financements d'un montant total d'environ 570 milliards FCFA en trois ans.

Pierre Titi avait annoncé en octobre 2013 lors du Forum EMA Invest que l'Etat du Cameroun pourrait bientôt expérimenter un emprunt obligataire à l'international, avec le concours des financiers de la place de Genève.

DES ATOUTS INDÉNIABLES

Une performance rendue possible grâce à la signature de l'Etat du Cameroun, qui est redevenue rassurante depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2006. En effet, grâce au succès remporté dans ce programme rigoureux auquel le FMI soumet certains pays africains lourdement endettés, le Cameroun peut par exemple être noté « BB » à fin 2013, avec « *des perspectives stables sur 12 mois* », ainsi que l'a encore indiqué l'agence de notation Standard & Poor's dans un communiqué rendu public le 13 décembre 2013.

Mais, en plus de cette notation financière plutôt encourageante pour les investisseurs détenteurs de capitaux, le Cameroun, souligne-t-on aussi bien à la BEAC qu'au Ministère des finances, bénéficie actuellement d'un ratio endettement-PIB des plus intéressants. En effet, alors que les critères de convergence de la

Cemac autorisent un endettement équivalent à 70% du PIB, le Cameroun n'est actuellement qu'à environ 20%, ce qui donne au pays une marge de manœuvre encore plus grande au cours des prochaines années.

VERS UNE ÉMISSION OBLIGATAIRE À L'INTERNATIONAL

C'est certainement fort de ces indicateurs, mais surtout de la maîtrise de plus en plus affinée du marché des capitaux sur lequel le Trésor public camerounais n'est opérationnel que depuis trois ans, que l'Etat du Cameroun ambitionne de tenter des émissions de titres publics au-delà des frontières nationales et sous-régionales. En effet, le ministre délégué auprès du ministre des Finances, Pierre Titi, a annoncé en octobre 2013 lors du Forum EMA Invest à Genève que l'Etat du Cameroun pourrait bientôt expérimenter un emprunt obligataire à l'international, avec le concours des financiers de la place de Genève. Pareille opération permettrait aux pouvoirs publics camerounais de monter d'un cran dans leur objectif de diversification des sources de financement du budget national. Cependant, selon les experts, une émission obligataire à l'international est encore plus complexe qu'un appel public à l'épargne lancé à la DSX, ou encore une émission de bons du Trésor sur le marché de la BEAC. Mais, soutiennent ces mêmes experts, une opération de ce type, pour un pays comme le Cameroun, ne semble a priori pas impossible à réaliser.

Le Trésor public camerounais franchira-t-il le cap d'une émission obligataire à l'international ?

De ce point de vue, les Eurobonds, d'un montant total de 400 millions de dollars (environ 200 milliards FCFA), émis par le Rwanda en 2013, ont par exemple été souscrits à 400%. Le Gabon, de son côté, se prépare à effectuer sa seconde émission d'Eurobonds. Fort de ces exemples, de la prescription de la Loi de finances 2014 qui autorise des émissions de titres publics pour un montant de 280 milliards FCFA, mais surtout de l'expérience acquise sur le marché des capitaux depuis trois ans maintenant, le Trésor public camerounais franchira-t-il le cap d'une émission obligataire à l'international ?

Brice R. Mbodiam

L'Etat du Cameroun a bouclé le 23 décembre 2013 son second emprunt obligataire à la DSX avec une cagnotte de 80 milliards FCFA, soit 30 milliards de plus que le montant initialement sollicité.

Energie : les entreprises camerounaises se mettent progressivement au gaz naturel

Rodeo Development annonce l'extension de son pipeline au-delà du fleuve Wouri, afin d'approvisionner les entreprises de la zone industrielle de Bonabéri. Au moment où le verdict d'un procès l'opposant à son partenaire dans le projet gazier de Logbaba lui ouvre la voie d'importants financements.

Après la zone industrielle de Bassa, dans la banlieue de Douala, le pipeline construit par la société Rodeo Development pour transporter le gaz naturel traité à l'usine de Logbaba-Ndog-Passi va bientôt traverser le fleuve Wouri pour alimenter les entreprises situées dans la zone industrielle de Bonabéri. La bonne nouvelle a été annoncée aux opérateurs économiques au cours de la 116ème assemblée générale du Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM), organisée à Douala, la capitale économique du Cameroun.

Ce prolongement du pipeline de Rodeo Development jusqu'à la zone industrielle de Bonabéri permettra aux entreprises qui y sont établies de bénéficier d'une source d'énergie moins onéreuse. Dans le même temps, ces entreprises seront désormais à l'abri des nombreuses coupures d'électricité, présentées par une étude du bureau local du BIT comme étant le principal frein au développement des entreprises camerounaises. Parmi les nouvelles entreprises devant bénéficier de l'approvisionnement en gaz naturel se trouve la cimenterie du milliardaire nigérian Aliko Dangoté, qui sera opérationnelle au cours de ce premier trimestre 2014 au bord du Wouri, à Douala. En effet, apprend-on, cette nouvelle cimenterie nécessitera à partir du deuxième trimestre 2014 de 0,4 à 0,5 MMscf de gaz thermal par jour.

L'électricien AES-SONEL, qui passera du régime du fuel lourd à celui du gaz pour la fourniture de l'électricité, ainsi que l'usine de la Société Camerounaise de Verrerie (SOCAVER), dont la consommation de gaz

Ce prolongement du pipeline de RDL permettra aux entreprises qui sont établies dans la zone industrielle de Bonabéri de bénéficier d'une source d'énergie moins onéreuse.

atteindra 0,4 MMscf par jour, vont également bientôt bénéficier des bienfaits de l'utilisation de ce combustible. Ces entreprises viennent s'ajouter aux 18 entreprises industrielles de la capitale économique du Cameroun qui sont déjà approvisionnées au gaz naturel depuis janvier 2012, grâce à un pipeline long de 16 km construit par Rodeo Development, filiale camerounaise de Victoria Oil & Gas, l'entreprise britannique qui exploite l'usine de traitement du gaz naturel de Logbaba-Ndog Passi.

Parmi les nouvelles entreprises devant bénéficier de l'approvisionnement en gaz naturel se trouve la cimenterie du milliardaire nigérian Aliko Dangoté, qui sera opérationnelle au cours de ce premier trimestre 2014.

VERS UN ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION

Investissement d'un montant total de 50 milliards de francs CFA, cette centrale, qui a généré 100 emplois directs, revendique une capacité de production journalière d'environ 1,4 million de mètres cubes. Les responsables de Rodeo Development Ltd envisagent d'ailleurs de forer de nouveaux puits dès cette année 2014 pour accroître la production, comptant sur des réserves actuellement estimées à 11 milliards de mètres cubes de gaz. Les investissements afférents à cet accroissement des capacités de production devraient être facilement mobilisés, au regard de la teneur du verdict récemment rendu par la Chambre arbitral de commerce international de Paris au sujet d'un litige qui oppose, depuis des années, Victoria Oil & Gas, maison-mère de Rodeo Development, à la compagnie américaine RSM Production Corporation, son partenaire initial dans le projet de développement du champ gazier de Logbaba. En effet, bien qu'il confirme le droit de propriété de RSM sur 40% du champ de Logbaba, le verdict du tribunal arbitral oblige la société détenue par l'homme d'affaires Jack Grynberg à verser 65 millions de dollars (environ 32,5 milliards FCFA) à Rodeo Development Ltd (RDL) au titre de sa participation aux coûts de certains forages.

UN PARTENAIRE FINANCIER DE TAILLE

« *Dans le cadre des accords avec RSM, RDL s'attend à récupérer la majorité de ses dépenses en capital de 65 millions de dollars sur les puits 105 et 106 avant toute distribution de bénéfices dus à RSM* », a commenté Kevin Foo, le président de Victoria Oil & Gas et de RDL. Et d'ajouter : « *Nous avons eu un différend avec RSM et il est maintenant résolu. La société dispose désormais d'un partenaire responsable à hauteur de 40% de tous les coûts futurs, et qui est obligé de payer un appel de fonds exceptionnel d'environ 4 millions de dollars (environ 2 milliards FCFA). Des appels de fonds supplémentaires d'environ 20 millions de dollars (environ 10 milliards FCFA) seront également dus prochainement.* »

En rappel, Rodeo Development Ltd détient le permis d'exploration du champ gazier de Logbaba depuis 2001. La société a commencé à exécuter des forages d'exploration sur le site en collaboration avec RSM Production (40%) et son partenaire camerounais, la Société Nationale des Hydrocarbures (5%), en 2009. En 2011, Victoria a repris les participations détenues jusqu'alors par RSM au motif que la compagnie pétrolière américaine a rechigné à payer sa part des coûts des travaux de développement du champ gazier. La société de Jack Grynberg avait alors saisi le tribunal arbitral de la Chambre de commerce internationale de Paris pour faire valoir son droit de propriété sur 40% du gisement. Un droit qui lui est désormais reconnu par le tribunal de Paris, sous réserve que RSM rembourse à Victoria Oil & Gas des dépenses réalisées lors du forage de certains puits. Une manne financière, mais surtout une nouvelle collaboration avec son ancien partenaire, qui devrait permettre à Rodeo Development de mener sereinement son projet de développement du champ gazier de Logbaba. Au grand bonheur des entreprises industrielles camerounaises.

Les responsables de Rodeo Development Ltd envisagent de forer de nouveaux puits dès cette année 2014 pour accroître la production, comptant sur des réserves actuellement estimées à 11 milliards de mètres cubes de gaz.

BRM

Le régulateur des télécoms inflige une pénalité de 500 millions FCFA à l'électricien AES-SONEL

Le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, AES-SONEL, est sanctionné pour « *exploitation d'un réseau privé indépendant sans autorisation* », et devra de ce fait payer une pénalité de 500 millions de francs CFA. Telle est la teneur d'une décision signée depuis le 18 décembre 2013 par le directeur général de l'ART, Jean-Louis Beh Mengué.

Cette décision qui, selon l'Agence de régulation des télécoms (ART), « *est exécutoire de plein droit nonobstant les recours contentieux* », découle, apprend-on, de l'application de l'article 10 de la loi du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun, qui stipule que « *sont passibles d'une pénalité de 100 millions à 500 millions de francs CFA les opérateurs et exploitants de réseaux de communications électroniques qui établissent, exploitent un réseau ou service de communication électronique sans titre d'exploitation* ». Au regard de la loi, AES-SONEL reçoit donc la pénalité majeure.

UNE MISE EN DEMEURE AVANT LA SANCTION

En effet, souligne le régulateur des télécoms au Cameroun dans l'exposé des motifs de sa décision, au cours des contrôles effectués par l'ART « *pendant le mois de janvier 2013 et au cours des années 2008, 2010, et 2012* » dans les villes de Douala, Yaoundé, Limbe, Edéa et Kribi, il est ressorti que l'électricien AES-SONEL est « *auteur d'exploitation d'un réseau privé indépendant sans autorisation* ». La décision prise par l'ART, précise encore le régulateur, l'a été après que l'électricien AES-SONEL n'a « *fait valoir aucun argument pour sa défense* », après « *une notification de grief* » et « *une mise en demeure* ». Contactée par l'agence Ecofin, la direction de la communication d'AES-SONEL reconnaît que l'ART « *a écrit il y a quelque temps pour signifier cette sanction* [à l'entreprise] », et lui « *a accordé du temps pour les explications* ». Cependant, confie notre source, « *compte tenu de l'actualité au sein de l'entreprise, notamment le changement de contrôle (avec la reprise en cours des actifs par le fonds d'investissements britannique Actis, ndlr), AES-SONEL a demandé un temps supplémentaire pour bien préparer son mémo de réponse qui sera transmis assez rapidement à l'ART comme demandé* ».

RAPPEL DES FAITS

Les faits remontent à l'année 2011. L'on se souvient que cette année-là, en effet, AES-SONEL avait déployé une fibre optique en aérien sur ses installations de transport d'électricité. Un déploiement jugé problématique dans la mesure où le déploiement de la fibre optique au Cameroun, jusqu'à nouvel avis, reste une exclusivité de Camtel, l'opérateur public des télécoms.

Cela même si l'arrêté 005/MPT du 18 mai 2001 accordant à Camtel l'exclusivité du déploiement et de l'installation des liaisons interurbaines à fibre optique est arrivé à expiration et n'a pas été renouvelé jusqu'ici. Plus tard, après ces installations, AES-SONEL avait sollicité en novembre 2011 auprès de l'ART « *une licence de troisième catégorie* » pour l'exploitation d'un « *réseau privé indépendant* » de fibre optique. Le groupe expliquait alors que « *dans le cadre de la mise en œuvre de son système d'information et de contrôle, AES-SONEL a posé plus de 700 kilomètres de câble de fibre optique de 96 brins dans plus de douze localités sur son réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique* ».

TECHNOLOGIE DU COURANT PORTEUR EN LIGNE

Un cadre d'AES-SONEL avait à l'époque expliqué que cette fibre optique avait été installée « *essentiellement pour améliorer les performances de notre système d'information de plus en plus lourd en termes de données, en mettant à profit notre réseau électrique qui sert de support. Tout est aérien* ». Mais d'autres experts en télécoms, dont ceux du Ministère en charge des télécommunications (Minpostel), expliquaient qu'AES ambitionnait plutôt de devenir soit transporteur de fibre optique, soit fournisseur d'accès Internet. « *L'on n'installe pas 700 km de fibre optique uniquement pour sa communication interne* », rétorquaient-ils. Un avis partagé par d'autres sources à AES-SONEL, qui ont confirmé que l'entreprise avait bel et bien l'ambition de démocratiser l'accès aux TIC et de commercialiser l'internet à coût réduit auprès des populations camerounaises. « *Nous voulions offrir de l'internet par fil et nous étions au stade des négociations. Chaque fois qu'il y a eu achoppement sur les négociations, l'ART nous a menacés de sanctions. On voulait apporter au Cameroun la technologie du Courant porteur en ligne (technologie visant à faire passer de l'information à bas débit ou à haut débit sur les lignes électriques en utilisant des techniques de modulation avancées. Encore appelée CPL, ndlr)* », a confié un cadre d'AES-SONEL.

« Compte tenu de l'actualité au sein de l'entreprise, AES-SONEL a demandé un temps supplémentaire pour bien préparer son mémo de réponse qui sera transmis assez rapidement à l'ART comme demandé. »

BRM

Exploration : une nouvelle percée dans le sous-sol camerounais

Tous les experts des questions minières s'accordent sur le sujet. Bien qu'il ne soit pas comparable à la République démocratique du Congo ou encore à l'Afrique du Sud, le Cameroun est un véritable scandale géologique, au regard d'importantes ressources minières dont le pays dispose. Ce potentiel déjà élogieux pourrait davantage se corser au terme du nouvel inventaire du potentiel minier, que le gouvernement camerounais vient d'initier.

En effet, il n'est pas exclu que cette opération qui se déroulera jusqu'au mois de juin 2015 révèle de nouvelles richesses susceptibles d'attirer de grands groupes miniers au Cameroun. Car ce sont environ 30% du territoire national qui seront ainsi explorés pour la première fois, en plus des 40% qui l'ont déjà été depuis les années 80.
Au demeurant, force est de constater qu'au moment où le Cameroun lance la réévaluation de son potentiel minier, le pays peine à tirer profit des gisements déjà mis en évidence, et dont le potentiel tutoie certaines références mondiales en la matière. En effet, apprend-on de sources officielles, l'exploitation minière au Cameroun contribue jusqu'ici à moins de 1% du PIB du pays.
La faute, apparemment, à ces juniors minières qui affluent au Cameroun, promettant monts et merveilles au gouvernement et aux populations des zones minières, mais qui sont, au final, plus actives sur le terrain de la spéculation boursière que des champs miniers du pays.

Au regard de ce qui précède, pardessus toutes les richesses de son sous-sol, le Cameroun, à l'image de son secteur minier, demeure un vaste territoire encore inexploité par ces groupes miniers de référence, soucieux d'influencer positivement le développement de certaines régions du monde.

BRM

Etat des lieux : des gisements de « niveau mondial » déjà mis en évidence

Bien que 60% du territoire camerounais soit encore inexploré à ce jour, plusieurs gisements miniers de « niveau mondial » ont déjà été mis en exergue dans le pays, a déclaré le ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, au cours d'une conférence de presse organisée à Yaoundé. Pour étayer son propos, Emmanuel Bondé a clairement cité le rutile d'Akonolinga, la bauxite de Minim Martap et le fer de Mballam.

En effet, un gisement de trois millions de tonnes de réserve de rutile existe à Akonolinga, dans la région du Centre du Cameroun. Selon le Cadre d'appui à l'artisanat minier (CAPAM), l'entreprise Free Mining a exploré ce gisement en association avec la compagnie américaine Gilla, mais le permis leur a été retiré en juin 2013 au profit de Sicamines, une entité anglaise.

La bauxite de Minim Martap, quant à elle, est un gisement d'un potentiel estimé à 554 millions de tonnes par Cameroun Alumina (CAL), une entreprise née d'un joint-venture entre l'émiratie Dubal (45% des parts), l'indienne Hindalco (45%) et l'américaine Hydromine (10%). Certains experts estiment que le gisement de Minim Martap, qui va produire un peu plus de 7 millions de tonnes par an en phase d'exploitation, pourrait faire du Cameroun l'un des plus grands producteurs africains après la Guinée Conakry.

Développé par Cam Iron, filiale camerounaise de la junior minière australienne Sundance Resources, le gisement de fer de Mballam à l'Est du pays, et qui est écartelé entre le Cameroun et le Congo Brazzaville, est doté d'un potentiel officiellement évalué à 3 milliards de tonnes. Mais, selon certaines sources, Mballam serait le deuxième gisement de fer le plus important du Cameroun. Mballam est devancé par le gisement de Nkout, situé à 26 kilomètres de la ville de Djoum dans la région du Sud. Son potentiel est estimé à 2 milliards (entièrement logé sur le territoire camerounais) de tonnes extensibles à 4 milliards. Ce gisement a été exploré par la Britannique Affero Mining, qui a récemment cédé 100% de ses actifs dans ce projet à sa compatriote International Mining and Infrastructures Corporation (IMIC), groupe minier que dirige le Mauritanien Ousmane Kane.

Certains experts estiment que le gisement de Minim Martap, qui va produire un peu plus de 7 millions de tonnes par an en phase d'exploitation, pourrait faire du Cameroun l'un des plus grands producteurs africains après la Guinée Conakry.

MOBILONG, UN POTENTIEL DIAMANTIFÈRE CONTROVERSÉ

Le gisement camerounais qui a le plus défrayé la chronique minière mondiale ces dernières années est celui du diamant de Mobilong, localité enclavée de la région de l'Est du Cameroun. En effet, en 2011, l'entreprise sud-coréenne C&K Mining, titulaire d'un permis d'exploration sur ce site depuis 2007, a déclaré avoir découvert « *le plus grand gisement de diamants du monde au Cameroun* ».

Le potentiel du gisement de Mobilong était alors estimé par cette entreprise coréenne à 736 millions de carats, soit cinq fois la production annuelle mondiale de cette année-là. Mais, finalement, les experts concluront à une surévaluation du potentiel diamantifère camerounais pour des fins uniquement spéculatives en bourse. Dès l'annonce de la découverte de ce gisement, la valeur des actions de C&K avait été multipliée par 4,6 en 16 jours, avait révélé RFI.

Le Cameroun lance un inventaire de son potentiel minier sur une superficie de 160 000 km²

L'objectif visé par cette opération est de déceler sur une grande partie des 60% du territoire non encore exploré, des zones potentiellement minières.

Depuis le mois de janvier 2014, le Projet de renforcement des capacités dans le secteur minier (Precasem), hébergé par le Ministère camerounais des mines et co-financé par l'Etat du Cameroun et la Banque mondiale, ont lancé dans six régions (Nord, Adamaoua, Ouest, Est, Littoral et Centre) sur les dix que compte le Cameroun, une campagne de « levé géophysique aéroportée ».

Geotech Airbone Ltd a déjà effectué des levés géotechniques aériens dans des pays tels que le Canada, le Mozambique, la Tanzanie et le Niger.

En révélant cette information le 21 janvier 2014 à Yaoundé, le ministre camerounais des Mines, Emmanuel Bondé, a précisé que cette campagne vise à identifier de nouvelles zones du territoire camerounais potentiellement minières, mais qui « *n'ont jamais fait l'objet d'inventaire par le passé* ».

Cette nouvelle incursion dans le sous-sol camerounais, qui va couvrir une superficie de 160 000 km², apprend-on, va également permettre au pays de se doter de treize nouvelles cartes géologiques, contre une seule actuellement ; concourant par ailleurs à porter la superficie désormais explorée de 40 à environ 70% du territoire camerounais, a souligné le coordonnateur du Precasem, Guillaume Sosthène Mananga.

GEOTECH AIRBONE À L'ŒUVRE

Ce nouvel inventaire du potentiel minier camerounais, expliquent les responsables du Precasem, va concrètement consister au survol (en basse altitude, environ 80m) des zones ciblées par des aéronefs équipés de capteurs devant enregistrer les informations et données provenant du sous-sol.

Cet inventaire, qui va se dérouler jusqu'au mois de juin 2015, soit sur une durée de un an et demi, est le tout premier après celui de la fin des années 80, qui n'avait pas utilisé toutes les technologies nouvelles dont on dispose de nos jours en matière de levé géophysique, a précisé le coordonnateur du Precasem.

Cette opération a été confiée à l'entreprise sud-africaine Geotech Airbone Limited, pour un montant de 2,1 milliards FCFA, a indiqué le ministre Bondé, justifiant le choix de la société sud-africaine par son expérience avérée en la matière. En effet, apprend-on, Geotech Airbone Ltd a déjà effectué des levés géotechniques aériens (technique moderne pour inventorier le potentiel minier d'une région donnée) dans des pays tels que le Canada, le Mozambique, la Tanzanie et le Niger.

BRM

Exploitation minière : déjà deux permis, mais rien de concret

Geovic Cameroun Plc (Geocam). C'est le nom de l'entreprise qui aurait pu permettre au Cameroun, depuis plus de dix ans, de faire son entrée dans le cercle très prisé et fermé des pays miniers. C'est en effet à cette filiale camerounaise de la société américano-canadienne, Geovic Mining Corporation, que l'Etat camerounais a délivré le premier permis d'exploitation minière en 2003.

Onze années plus loin, la première mine du pays à construire à Nkamouna, localité de la région de l'Est abritant des réserves estimées à 100 millions de tonnes de minerai à 0,2% de cobalt, 0,72% de nickel et 3,71% de manganèse, reste désespérément attendue. Aussi bien chez Geovic (60,5) qu'à la Société nationale des investissements (SNI), qui contrôle le projet à 39,5%, l'on invoque le défaut de financements.
Le 23 juillet 2013, Geovic Mining Corp a annoncé avoir signé un accord définitif avec le groupe chinois Jiangxi Rare Metals Tungsten Group Holdings Company Ltd (JXTC), pour le développement et l'exploitation du gisement de cobalt, de nickel et de manganèse de Nkamouna. Une énième annonce qui précède bien d'autres, mais qui n'est toujours pas suivie de résultats concrets sur le terrain.

Dans son ambition de passer le plus rapidement possible à l'exploitation minière, l'Etat du Cameroun a délivré le 16 décembre 2010 à l'entreprise coréenne C&K Mining, un permis sur le diamant.

Dans son ambition de passer le plus rapidement possible à l'exploitation minière, l'Etat du Cameroun a délivré le 16 décembre 2010 à l'entreprise coréenne C&K Mining, un permis sur le diamant. Le sésame a été remis le 25 janvier 2011 à Oh Deuk-Gyun, président du conseil d'administration de la société coréenne, par Badel Ndanga Ndinga, alors ministre des Mines.
Ce membre du gouvernement avait alors prescrit à la partie coréenne le dessein de voir des activités concrètes démarrer sur le terrain au plus tard dans un an. Deux ans plus tard, l'exploitation du gisement de diamant de Mobilong, mis en évidence par C&K Mining, n'a pas officiellement débuté.

LE TRAFIC VAUT DE L'OR

De tous les métaux précieux enfouis dans le sous-sol camerounais, l'or est certainement le plus et le plus longtemps exploité. Avec des techniques artisanales, les orpailleurs de la région de l'Est du Cameroun, où est concentré la majeure partie de ce métal, réussissaient à extraire du sous-sol environ 60 tonnes d'or chaque année.
Avec la mécanisation sommaire introduite dans l'exploitation de l'or dans les localités aurifères de l'Est-Cameroun par le Cadre d'appui à l'artisanat minier (CAPAM), un projet gouvernemental financé sur fonds PPTE, la production nationale est rapidement passée à environ 100 tonnes par an.
Mais, confessent les autorités publiques, 90% de cet or est écoulé dans des réseaux de vente clandestins. Mêmes les brigades minières instituées dans les zones de production par le CAPAM, avec l'appui de l'armée camerounaise, n'ont pas encore réussi à chasser les trafiquants des zones d'exploitation de l'or. Du coup, le projet Gold initié par le CAPAM, qui visait à canaliser la production d'or du pays vers le circuit formel afin de constituer des réserves à la banque centrale, est en péril.

GESTION PUBLIQUE

Le Cameroun commence à préparer ses entreprises aux APE avec le soutien de l'UE

Le Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN), structure dirigée par Chantal Elombat (photo), qui dépend du Ministère camerounais de l'économie, vient d'arrêter les conditions d'éligibilité des entreprises au Programme d'appui à l'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise (PACOM). Selon le communiqué ayant sanctionné la dernière session du comité de pilotage du BMN, les entreprises éligibles à ce programme doivent exercer dans les secteurs de « *la sidérurgie, la métallurgie, le textile et la confection, l'agroalimentaire, le tourisme, le BTP, l'électronique et l'électrotechnique, la mécanique, le cuir et la chaussure* ». En outre, elles doivent justifier « *d'un chiffre d'affaires compris entre 50 millions et 6 milliards de francs CFA, d'une transformation industrielle représentant plus de 70% du chiffre d'affaires à la dernière année comptable, être en activité depuis au moins deux ans, disposer de capacités techniques et organisationnelles pour conduire un processus de mise à niveau* ».

Le PACOM est financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 6,5 milliards de francs CFA, dans la perspective de la ratification des APE d'étape, signés par le gouvernement camerounais le 15 janvier 2009. Comme objectif principal, ce programme, souligne l'UE, vise « *la mise à niveau des petites et moyennes entreprises camerounaises du secteur productif industriel et agro-industriel (…), de manière à ce qu'elles produisent des biens et services de qualité pour conquérir durablement les marchés* ».

Quatre entreprises publiques encouragées à faire un premier pas vers le marché des capitaux

Quatre entreprises du portefeuille de l'Etat du Cameroun pourraient bientôt solliciter les services des agences de notation financière pour évaluer leur risque de crédit, afin de pouvoir lever des capitaux sur différents marchés, dans l'optique de réaliser leurs projets d'investissements. Ces entreprises, qui selon nos sources ont été choisies sur la base de l'attractivité de leur secteur d'activité, sont : la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), le stockeur des produits pétroliers au Cameroun ; le Port Autonome de Douala (PAD), l'entreprise chargée de la gestion du plus grand port du pays jusqu'ici ; la Cameroon Telecommunications (Camtel), l'opérateur public de la téléphonie ; la Cameroon Water Utilities (Camwater), l'entreprise chargée de la gestion des infrastructures en matière d'adduction et de distribution de l'eau potable. Le vœu de voir ces entreprises être soumises à la notation financière, apprend-on, découle de la volonté de l'Etat du Cameroun de mettre progressivement un terme à sa politique d'assistanat, qui prend généralement la forme de subventions de plus en plus pesantes pour le Trésor public, et de garantie des crédits contractés par les sociétés d'Etat. Ces subventions ont souvent fait passer les entreprises publiques camerounaises aux yeux de l'opinion et de certains experts pour des gouffres à sous. D'ailleurs, dans son dernier rapport sur le Cameroun, partant du fait que la plupart des entreprises publiques camerounaises enregistrent de « piètres résultats », le FMI conseille au gouvernement de réduire les subventions en leur faveur, et de leur imposer des cahiers des charges contraignants.

La Commission nationale anti-corruption du Cameroun épingle trois sociétés françaises

Selon la Commission nationale anti-corruption du Cameroun (Conac), qui a récemment présenté son rapport d'activités 2012, plus de 113 milliards de francs CFA ont été détournés à la Société de Développement du Coton (Sodecoton) entre 2002 et 2011. Des détournements perpétrés, apprend-on, par le biais de deux « sociétés écrans », à savoir la Compagnie Cotonnière Française (Copaco) et la Société des Services pour l'Europe et l'Afrique (Sosea).

A en croire la Conac, la Copaco, entreprise dans laquelle la Sodecoton détient « *4% des participations* », et « *dont le contrôle échappe à l'Etat camerounais, semble être la porte d'évasion financière des ressources de la Sodecoton* ». Au sujet de la Sosea, « *entreprise contrôlée par l'Agence française de développement (AFD)* », la Conac pense qu'elle « *pourrait être la source de spéculations sur les prix du coton et* [le] *principal canal de fraude commerciale* ». Ce d'autant que, souligne cette institution de lutte contre la corruption au Cameroun, Sosea « *s'occupe du contrôle des prix et des quantités sur le marché chinois, qui représente 60% du marché mondial* ». La Sodecoton y détient 2% du capital.

Une troisième entreprise française est mise à l'index par le même rapport de la Conac. Il s'agit du Groupement Economique des Opérations Cotonnières, en abrégé Geocoton, que la Conac croit être la principale bénéficiaire des « *fraudes commerciales* » et autres « *évasions financières* » imputées à Copaco et Sosea. Mais grosso modo, la Conac accuse Geocoton, actionnaire de la Sodecoton, de mener ses activités « *en violation des textes organiques et des accords passés avec la partie camerounaise* ».

La marine camerounaise chargée de sécuriser les zones de pêche sur 360 km de côte

Le ministre de la Défense Edgar Alain Mebe Ngo'o, et celui des Pêches, de l'Elevage et des Industries animales Dr Taïga, ont récemment signé une convention pour la sécurisation des zones de pêche sur le territoire camerounais, afin de combattre « *la pêche illicite, non déclarée et non réglementée* ». Ainsi, la marine camerounaise, qui a réceptionné en novembre 2013 trois navires neufs livrés par le groupe espagnol Aresa International, va se déployer sur les 360 kilomètres de côte maritime du pays pour protéger les eaux territoriales de la pêche illicite, pour laquelle les Chinois, les Ghanéens, les Indiens et les Nigérians sont généralement mis à l'index. Selon les sources de l'agence Ecofin, deux bateaux de pêche chinois, baptisés Da Lian Yu 15027 et 15028, ont été récemment arraisonnés au large des côtes camerounaises avec à leur bord plus de 100 tonnes de poissons, qui ont été aussitôt vendues aux enchères.

Selon des sources internes au Ministère des pêches, la pêche illégale fait perdre au Cameroun des ressources halieutiques évaluées à environ 20 milliards de francs CFA chaque année, alors que le pays dépense quelque 100 milliards de francs CFA par an pour les importations de poisson.

AGRICULTURE

La Sodecoton vise une production de 240 000 tonnes en 2014

Les responsables de la Société de Développement du Coton (Sodecoton) tablent sur une production de 240 000 tonnes de coton en 2014, contre 210 000 tonnes en 2013, soit une augmentation de la production de 30 000 tonnes. Pour ce faire, apprend-on, le management de la société envisage d'entamer rapidement les opérations d'achat du coton auprès des producteurs cette année, afin que ces derniers ne vendent pas leur production au Nigeria, activité frauduleuse qui est également entretenue par des réseaux au sein de la Sodecoton elle-même. En décembre 2013, par exemple, le quotidien La Nouvelle Expression a révélé que le responsable de l'usine de la Sodecoton à Maroua, ainsi que son magasinier, ont été accusés d'entretenir un réseau de vente de coton grain à des acheteurs nigérians. Abdou Namba, le directeur général, a ouvert une enquête sur cette affaire qui a fait perdre à l'entreprise « *une dizaine de camions* » de coton grain sur son site de Maroua.

En plus de combattre l'exportation frauduleuse de la production cotonnière camerounaise vers le Nigeria, la Sodecoton se propose, cette année, de mettre, tout aussi rapidement, des crédits de campagne et les intrants à la disposition des producteurs afin d'assurer de bonnes récoltes.

La Sotramas sera inaugurée au 1er trimestre 2014 et transformera 120 tonnes de manioc par jour

La Société de Transformation Industrielle de Manioc de Sangmélima (Sotramas) entrera en activité au premier trimestre 2014, annonce la Chambre de commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun (CCIMA), chambre consulaire qui a mis en place cette entreprise agro-industrielle en joint-venture avec la commune de Sangmélima, dans la région du Sud.

Cette annonce, apprend-on, fait suite au succès des tests récemment réalisés sur les équipements de production de cette société qui ambitionne de transformer 120 tonnes de manioc par jour, soit environ 48 000 tonnes chaque année. Avec un investissement de 1,2 milliard de francs CFA, cette entreprise créera environ 108 emplois au départ, et ne produira que de l'amidon pour l'approvisionnement du marché local, sous-régional, voire international.

Le fonctionnement de cette entreprise nécessitera la mise en place d'environ 4000 hectares de plantations de manioc dans les cinq ans, afin d'approvisionner l'usine. Mais dans un premier temps, le projet Agropoles du Ministère de l'économie a décidé de lancer un « Agropole manioc » dans la localité, afin de planter 310 hectares cette année.

1,3 milliard FCFA pour la recherche sur le sorgho, la banane-plantain et l'agroforesterie

L'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) du Cameroun a reçu du gouvernement camerounais un financement total de 1,3 milliard de francs CFA afin de lancer, dès janvier 2014, des projets de recherche sur le bananier-plantain, le sorgho et l'agroforesterie. C'est l'objet de quatre conventions qui viennent d'être signées à Yaoundé entre la ministre camerounaise de la Recherche scientifique, Madeleine Tchuinté, et le directeur général de l'IRAD, Noé Woin.

Ce financement, issu du Contrat Désendettement Développement (C2D) du gouvernement français, fait partie du programme d'appui à la recherche agronomique (PAR), doté d'un budget global de 5,4 milliards de francs CFA, et qui vise à développer les filières agroalimentaires du Cameroun à travers la valorisation des résultats de la recherche.

4700 tonnes de maïs attendues dans la région du Nord-Cameroun

Le gouvernement camerounais vient de procéder au lancement de trois agropoles de production de maïs dans la région du Nord du Cameroun. Il s'agit des agropoles de Sirdjam et d'Ouro-Dole, dans le département du Faro, puis de celui de Karewa, dans le département de la Bénoué. Ces trois projets agricoles portés par des producteurs de maïs et appuyés par l'Etat, apprend-on de bonnes sources, sont estimés à 873 millions de francs CFA, dont 646 millions d'investissement pour les agropoles de Sirdjam et Ouro-Dole, et 227 millions pour celui de Karewa.

Ces trois agropoles, pour lesquels l'Etat a pris en charge 35% des investissements relatifs aux intrants, 30% des investissements en matière d'acquisition des engins, et 100% des investissements en matière d'assistance technique et d'aménagement d'infrastructures socioéconomiques, devront permettre de produire désormais 4670 tonnes de maïs par an, contre 1545 tonnes actuellement.

La commune d'Obala instaure un impôt local sur la commercialisation du cacao

« *Il est institué un impôt agricole dans tout le ressort territorial de la commune d'Obala, sur la commercialisation du cacao. Sont assujettis à cet impôt agricole, les groupes d'initiatives communes, les coopératives, les acheteurs de cacao, les unions et fédérations de GIC. La commune percevra cinq francs CFA par kilogramme de cacao acheté par les différents contribuables cités plus haut.* » Telle est la teneur d'une délibération du dernier conseil municipal de la commune d'Obala, située à un jet de pierre de la capitale camerounaise, et rapportée par l'hebdomadaire camerounais Repères.

La commune d'Obala fait partie du département de la Lékié, présenté comme étant le plus grand bassin de production de cacao du Cameroun, avec environ 15% de la production nationale. L'instauration de cette taxe sur la vente du cacao devrait être d'un apport décisif dans la réalisation du budget 2014 de cette commune, arrêté à la somme de 757,2 millions FCFA.

TELECOMS

La numérotation téléphonique au Cameroun passera à 9 chiffres au 1er trimestre 2014

Initialement prévu pour le mois de novembre 2013, c'est finalement au premier trimestre 2014 qu'interviendra le basculement de la numérotation téléphonique à 9 chiffres au Cameroun, a indiqué l'Agence de régulation des télécommunications (ART). Le retard ainsi pris, apprend-on, est lié aux ajustements techniques liés à pareille opération, et auxquels les opérateurs du secteur de la téléphonie au Cameroun n'ont pas pu s'arrimer dans les délais initiaux.

Au premier trimestre 2014, l'adoption du nouveau plan de numérotation à 9 chiffres, soulignent les responsables de l'ART, doit être impératif, non seulement du fait de l'épuisement des tranches de numéros allouées aux opérateurs, mais aussi et surtout à cause de l'arrivée d'un troisième opérateur sur le marché de la téléphonie mobile, à savoir Viettel, dont le lancement des activités a également été reporté au premier trimestre 2014.

A cette période, le Cameroun, pays de 20 millions d'habitants, comptera quatre opérateurs (un cinquième est annoncé, voir ci-dessous) dans le secteur de la téléphonie en général, dont MTN Cameroon, qui revendique un peu plus de 8 millions sur les 13 millions d'abonnés (contre 5 millions pour Orange Cameroun) recensés par l'ART, et Camtel, l'entreprise publique de téléphonie fixe, qui estime invariablement son parc d'abonnés à 220 000 depuis des années.

Altylis Seme Telecom, le nouvel opérateur de téléphonie mobile annoncé au Cameroun

D'après le journal La Nouvelle Expression, un nouvel opérateur de téléphonie mobile devrait bientôt faire son apparition dans le paysage camerounais des télécoms. Il ne s'agit nullement du Vietnamien Viettel, qui a décroché l'an passé la troisième licence privée du pays, mais d'une société nationale portée par l'opérateur économique camerounais Seme Noungon, propriétaire du Seme New Beach Hotel de Limbe et de la marque d'eau minérale Semme Mineral Water.

Ce projet, qui est adossé sur un financement de 5 milliards FCFA provenant d'Afriland First Bank, a pour objectif de « *casser les prix du mobile au Cameroun* » via la technologie VoIP, afin que les consommateurs puissent pleinement jouir des services de télécommunications.

Les premiers appels via le réseau Altylis Seme Telecom sont attendus cette année. Pendant plus de trois mois, a révélé le journal, l'opérateur aurait réalisé des essais techniques, recruté du personnel et assuré la formation de ses employés.

MTN Cameroon remporte à nouveau un prix de 50 millions FCFA pour investir dans le social

Selon un communiqué rendu public par MTN Cameroon, la filiale camerounaise du géant sud-africain des télécoms a remporté en 2013, après un premier sacre en 2012, le « 21 days of Y'ello care Award », un concours qui « *récompense la meilleure entreprise du groupe MTN pour l'engagement social de ses employés* ». Ce concours est doté d'un prix de 100 000 dollars (environ 50 millions FCFA) par édition, ce qui a permis aux employés de MTN Cameroon d'empocher, depuis 2012, la somme de 100 millions de francs CFA (soit 200 000 dollars), qui sera investie, apprend-on, « *dans des projets sociaux afin de contribuer davantage au bien-être des communautés du Cameroun* ».

Pour être lauréat en 2013 parmi les 22 filiales du groupe MTN, la filiale camerounaise a présenté les résultats d'un projet de scolarisation de 2100 jeunes filles et enfants défavorisés dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, partie du pays dans laquelle le taux de scolarisation est encore parmi les plus faibles. En 2012, MTN Cameroon avait remporté le même prix grâce à un projet de construction et d'équipement d'une école moderne de six salles de classe dans la localité de Wafango, dans la région du Nord du Cameroun.

YooMee met en ligne un registre d'entreprises camerounaises

Le site Internet ici.cm a été présenté le 12 décembre 2013 à Douala, au Cameroun. Il est le fruit de développements des équipes du fournisseur de services Internet YooMee Cameroun, filiale du groupe YooMee Africa AG. Cette plateforme virtuelle classe des entreprises qui opèrent au Cameroun par catégorie et par secteur d'activité. C'est un annuaire en ligne permettant un accès rapide en un clic à différents domaines tels que l'artisanat, l'agriculture, les banques, les services de beauté, l'enseignement, la santé, le transport, les services publics, les restaurants, les bars, etc. C'est un espace promotionnel dont l'adhésion est gratuite et libre, selon les promoteurs. Les informations concernant les entreprises y sont publiées à volonté.

D'après Dov Bar-Gera, le président directeur général de YooMee Africa AG, ici.cm « *deviendra un cadre de référence pour découvrir le savoir-faire camerounais* ». YooMee Cameroun estime que « *5000 entreprises sont déjà enregistrées sur ce site web* ».

FINANCE

Afriland First Bank ouvrira une filiale au Bénin et finalise le rachat d'Acces Bank Côte d'Ivoire

Afriland First Group, le holding bancaire basé en Suisse, qui chapeaute le réseau de banques contrôlé par le Camerounais Paul Kammogne Fokam et l'Organisme néerlandais de développement (FMO), va ouvrir ex-nihilo une filiale au Bénin, après avoir récemment finalisé le rachat d'Acces Bank Côte d'Ivoire, consolidant ainsi sa présence sur le marché de l'Afrique de l'Ouest. Selon des informations glanées auprès de sources autorisées au sein de ce groupe bancaire, l'entité béninoise d'Afriland First Group sera une filiale de la CCEI Bank Guinée Equatoriale, première banque au pays d'Obiang Nguema, considérée comme étant le fleuron du groupe avec un résultat net de près de 13 milliards de francs CFA en 2012. En attendant tous les quitus administratifs qui ne tiennent apparemment que de simples formalités, l'immeuble devant abriter le siège de la filiale béninoise du groupe bancaire camerounais Afriland, révèle une source proche du dossier, a même déjà été inauguré depuis le mois de novembre 2013, en présence des chefs de l'Etat béninois, Boni Yayi, et équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

Deuxième groupe bancaire en Afrique centrale derrière la Gabonaise BGFI, selon le classement 2013 des 200 plus grandes banques africaines, Afriland va ainsi ouvrir sa 11ème filiale en Afrique, en plus de ses bureaux de liaison en Chine et en France.

Cinq banques prêtent 35,5 milliards FCFA à la Sodecoton pour la campagne cotonnière 2014

La Société de Développement du Coton (Sodecoton), entreprise parapublique camerounaise, a bénéficié en janvier dernier d'un prêt syndiqué de 35,5 milliards de francs CFA octroyé par cinq banques camerounaises, en vue du lancement de la campagne cotonnière 2014. Ce crédit a été concédé par Afriland First Bank, le plus gros pourvoyeur de fonds dans cette opération avec 10 milliards de francs CFA dans la cagnotte, Ecobank, la Société Générale Cameroun, la BICEC et la Commercial Bank of Cameroon (CBC), tête de file de ce prêt syndiqué. En 2013, ce même consortium de banques avait déjà octroyé un crédit à court terme de 15 milliards de FCFA à la Sodecoton, entreprise agro-industrielle créée en 1974, qui encadre plus de 250 000 producteurs de coton dans la partie septentrionale du Cameroun.

SCB Cameroun ouvrira les portes du marché américain à ses clients

Les clients de la Société Commerciale de Banque (SCB Cameroun), filiale locale du groupe bancaire marocain Attijariwaffa Bank, auront désormais la possibilité de bénéficier du cofinancement de leurs projets dans le secteur énergétique par Us Eximbank, à travers l'initiative « Power Africa ». La filiale camerounaise du groupe bancaire Attijariwafa va également permettre à ses clients, notamment les PME et PMI, de sécuriser le financement de leurs approvisionnements depuis les Etats-Unis. Telles sont, selon un communiqué rendu public par SCB Cameroun, les retombées d'un mémorandum d'entente signé le 21 novembre 2013 à Washington entre Attijariwafa Bank et Us Eximbank.

Il s'agit, soutient Attijariwafa, d'un « *partenariat stratégique, qui devra favoriser les échanges et les investissements entre l'Afrique et les Etats-Unis* », grâce au réseau du groupe bancaire marocain susmentionné sur le continent africain. Ce partenariat devrait permettre aux autres pays du continent noir de bénéficier des investissements américains, lesquels ont été, en 2011, majoritairement captés par l'Afrique du Sud (361 milliards FCFA sur un total de 1550 milliards FCFA) et l'Angola (350 milliards FCFA). Ce d'autant que les experts, renseigne Attijariwafa Bank, s'attendent, « *dans les années à venir, à une plus grande diversification géographique de ces investissements, au vu du potentiel de croissance des PIB et de l'amélioration des climats des affaires de plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne* ».

Le Tchad mobilise 70% de son emprunt obligataire 2013-2018 sur le marché camerounais

L'emprunt obligataire « Etat du Tchad 6% 2013-2018 » a été souscrit au Cameroun à hauteur de 58,3 milliards de francs CFA, soit près de 70% des 85 milliards FCFA recherchés par le pays d'Idriss Déby. Au total, ce sont finalement 90,2 milliards FCFA (le montant recherché a été dépassé de 5,2 milliards) qui ont été mobilisés à l'occasion de cet appel public à l'épargne par les deux arrangeurs de l'opération que sont BGFI Bourse (pour le marché boursier de l'Afrique centrale, la BVMAC) et SCB Cameroun (pour la Douala Stock Exchange).

En 2011, le premier emprunt obligataire de l'Etat du Tchad, d'un montant total de 100 milliards FCFA, avait déjà été souscrit à plus de 50% sur le marché boursier camerounais. Les 85 milliards de francs CFA récoltés par l'Etat tchadien cette fois-ci vont permettre de compléter l'enveloppe de 250 milliards FCFA nécessaire à la construction de la Cité internationale des affaires de N'Djamena.

Les bons du Trésor camerounais souscrits à 465% sur le marché de la BEAC le 22 janvier 2014

Le 22 janvier 2014, l'Etat du Cameroun a ouvert l'année sur le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) en grande pompe. Selon le communiqué rendu public par la banque centrale, en effet, la séance d'adjudication des titres publics émis par le Trésor public camerounais ce jour-là, pour un montant de 5 milliards de francs CFA, s'est soldée par une mobilisation de 23,250 milliards FCFA, soit un taux de couverture de la demande de 465%. C'est l'une des plus grosses performances réalisées par le Trésor public camerounais depuis son arrivée sur le marché de la BEAC en 2011. Les soumissionnaires rassemblés par les neuf Spécialistes en valeurs du Trésor qui ont participé à l'opération, sur les treize agréés par le Ministère des finances, ont sollicité des taux d'intérêt oscillant entre 3,9 et 2,5%, soit un taux moyen pondéré de 2,59%.

En ce premier trimestre 2014, l'Etat du Cameroun, selon un calendrier indicatif des opérations transmis à la BEAC il y a quelques jours, ambitionne de lever un total de 25 milliards de francs CFA. La Loi de finances 2014, elle, autorise le Trésor public camerounais à mobiliser 280 milliards FCFA tout au long de l'année à travers des émissions d'obligations et bons du Trésor.

Le Cameroun créera un Fonds de facilitation de crédits à moyen terme aux acteurs agropastoraux

Dans le cadre de son projet d'appui au développement de la microfinance en zone rurale (Padmir), le Ministère camerounais de l'agriculture et du développement rural (Minader) mettra bientôt en place un Fonds de facilitation de crédits à moyen terme aux agriculteurs, a appris l'agence Ecofin au terme d'un atelier organisé en janvier dernier à Yaoundé. Selon les responsables du Minader, ce fonds consistera en la mise à disposition des établissements de microfinance établis dans les zones rurales, de liquidités leur permettant d'ouvrir des lignes de crédits à moyen terme au profit des agriculteurs et autres acteurs du monde rural. Ces crédits accordés à des taux d'intérêt préférentiels seront remboursés, non plus sur du court terme, mais sur des périodes allant de 18 mois à cinq ans, et permettront aux bénéficiaires de financer leurs besoins en intrants et matériel agricole, d'élevage ou de pêche.

Si l'accès difficile au crédit est présenté au Cameroun comme une véritable entrave au développement des entreprises, s'accordent les experts, les crédits au secteur de l'agriculture, dont les acteurs sont concentrés dans le milieu rural, sont encore plus difficiles à obtenir. De ce point de vue, l'offre gouvernementale susmentionnée apparaît comme une véritable bouffée d'oxygène pour les acteurs agropastoraux.

ENERGIE

L'Etat camerounais autorise AES à céder ses actifs dans le pays au fonds d'investissement Actis

Après six mois de suspens, le gouvernement a finalement décidé, le 20 décembre 2013, de ne pas s'opposer à la transaction qui fera de ce fonds britannique le leader du marché de l'électricité dans le pays.

Le gouvernement camerounais a donné, depuis le mois de décembre 2013, son accord au groupe américain AES pour que ce dernier cède l'intégralité de ses actifs dans le secteur énergétique au Cameroun au fonds d'investissement britannique Actis, ont indiqué à l'agence Ecofin des sources proches du dossier. C'est le 7 novembre 2013 que le groupe américain AES et le fonds d'investissement britannique Actis avaient annoncé être tombés d'accord pour la cession de 100% des actifs d'AES dans ses filiales camerounaises que sont AES-SONEL, Kribi Power Development Corporation (KPDC) et Dibamba Power Development Corporation (DPDC), pour un montant de 220 millions de dollars, soit environ 110 milliards de francs CFA.

> **Toute cession des actifs par AES devait obligatoirement être entérinée par le gouvernement camerounais par le biais d'un avis de non-objection.**

Mais, selon le contrat de concession du service public de l'électricité signé en 2001 entre l'Etat du Cameroun et le groupe AES, toute cession des actifs par AES devait obligatoirement être entérinée par le gouvernement camerounais par le biais d'un avis de non-objection. En clair, le contrat de concession donne la possibilité à l'Etat du Cameroun de s'opposer à la transaction entre AES et Actis et, dans ce cas, de racheter lui-même les actifs à céder ou de les faire acheter par une autre entreprise de son choix.

SIX MOIS DE SUSPENS ET DE SUPPUTATIONS

La partie camerounaise, qui avait contractuellement un délai de 90 jours pour se prononcer sur cette transaction qui lui a été officiellement notifiée le 26 juillet 2013, a dû attendre presque six mois pour donner son quitus. Au moment où certaines informations faisaient déjà état d'une probable opposition à la transaction AES-Actis au profit d'Electricité de France (EDF), qui aurait, pendant l'attente du quitus du gouvernement camerounais, lorgné sur les actifs d'AES au Cameroun. Alors que les supputations enflaient autour de cette cession des actifs de AES, le fonds d'investissement Actis avait annoncé, le 9 décembre 2013, avoir clôturé son troisième fonds destiné aux investissements dans le secteur de l'énergie, Actis Energy 3, après avoir levé la somme de 1,15 milliard $ (environ 575 milliards FCFA), excédant de 50% le montant recherché. Une partie de ce fonds devait servir à financer l'acquisition des parts d'AES Corporation au Cameroun, une fois le quitus du gouvernement obtenu.

La notification de l'accord du gouvernement de laisser AES céder ses actifs dans ses trois filiales camerounaises n'a, pour l'instant, eu aucun effet sur la mobilisation des employés de ces entreprises, surtout chez AES-SONEL, le leader du secteur de l'électricité au Cameroun. Selon des sources contactées par l'agence Ecofin au sein de cette filiale d'AES, « chacun vaque tranquillement à ses occupations ».

EDC consacrera plus de 60% de son budget d'investissement 2014 au barrage de Lom Pangar

Le conseil d'administration d'Electricity Developement Corporation (EDC), le bras séculier de l'Etat du Cameroun dans les infrastructures énergétiques, a adopté le 27 décembre 2013 son budget pour l'exercice 2014. L'enveloppe est équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 80,3 milliards de francs CFA, dont 70,2 milliards consacrés à l'investissement. Selon les administrateurs de cette entreprise publique, maître d'ouvrage du projet de construction du barrage réservoir de Lom Pangar, dans la région de l'Est du Cameroun, plus de 60% de cette enveloppe destinée aux investissements, soit 48,3 milliards de francs CFA, seront consacrés à la poursuite des travaux de construction de cet ouvrage.

Le barrage réservoir de Lom Pangar, dont la mise en eau partielle est prévue en 2014, aura une capacité de retenue d'eau de plus de 6 milliards de mètres cubes. Il est construit par la China International Water and Electric Corporation (CWE). Ce barrage, au pied duquel sera construit une usine de production d'énergie d'une capacité de 30 MW, est cofinancé par la Banque mondiale (66 milliards FCFA), la Banque européenne d'investissement (19,7 milliards FCFA), la Banque africaine de développement (33 milliards FCFA), la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (20 milliards FCFA) et l'Agence française de développement (39,3 milliards FCFA).

La mise en service du barrage de Mekin renvoyée en 2015

La mise en eau du barrage de Mekin, dans la région du Sud du Cameroun, initialement prévue pour le mois de décembre 2014, se fera finalement au mois de mai 2015, soit avec cinq mois de retard. C'est le constat fait lors d'une récente visite de chantier effectuée par les membres du conseil d'administration d'Hydro Mekin, l'entreprise publique chargée de la mise en œuvre de ce projet. Au cours de discussions entre le PCA d'Hydro Mekin, Louis-Paul Motazé, les responsables de la société Orecon Cima International, qui assure le contrôle des travaux, et de la China National Electric Engeneering Corporation, le constructeur du barrage, il est ressorti, apprend-on, que des « problèmes fonctionnels » survenus sur le chantier ont occasionné des retards dans la conduite des travaux.

Le barrage de Mekin sera construit avec une usine de pied d'une puissance de 15 mégawatts, assorti d'une ligne d'évacuation d'énergie de 33 kilomètres qui va permettre d'alimenter les huit communes du département du Dja et Lobo, dans la région du Sud du Cameroun. Il est financé à 85% par Eximbank of China.

Le Cameroun recherche 65,6 milliards FCFA pour l'extension de la centrale à gaz de Kribi

Afin de faire passer sa capacité de production d'électricité de 213 MW à 330 MW, la Kribi Power Development Corporation (KPDC), filiale du groupe AES (le gouvernement camerounais lui a donné le quitus pour la cession de 100% de ses actifs dans le pays au fonds britannique Actis) qui gère la centrale à gaz de Kribi, a besoin d'investir 65,6 milliards de francs CFA, selon des sources proches du dossier.

75% de ce financement, soit environ 49,2 milliards FCFA, doivent être mobilisés auprès de bailleurs de fonds, contre 7,2 milliards FCFA attendus de l'Etat du Cameroun et 9,2 milliards à mettre à disposition par l'actionnaire majoritaire de KPDC, à savoir le groupe américain AES. Qui sera bientôt remplacé par Actis.

Cette transaction à finaliser, expliquent nos sources, est d'ailleurs le principal obstacle actuel au démarrage des activités d'extension de la centrale à gaz de Kribi. En effet, le groupe AES, qui est désormais en phase de transition au Cameroun, ne se hâte pas de libérer les 280 premiers millions de francs CFA attendus de lui pour les études techniques du projet, alors que l'Etat du Cameroun a déjà mis à disposition les 220 millions de francs CFA requis pour sa quote-part.

Du coup, apprend-on de bonnes sources, ni la date de démarrage du projet, ni sa durée ne sont pour l'instant connues. Cette situation de flou pourrait se prolonger pendant plusieurs mois encore, le temps pour le fonds d'investissement britannique Actis de prendre effectivement possession des parts d'AES au Cameroun, et de lancer la recherche des 49,2 milliards FCFA à mobiliser auprès des bailleurs de fonds pour l'extension de la centrale à gaz de Kribi. Cette infrastructure est opérationnelle depuis le 23 mars 2013 et a coûté 173 milliards FCFA.

3 milliards FCFA pour 4500 branchements électriques dans le septentrion

Le gouvernement camerounais et l'Agence d'électrification rurale (AER) ont confié au groupement d'entreprises Mech Elect-Sct Toutelec le marché pour la réalisation de branchements électriques dans près de 4500 ménages des trois régions septentrionales du Cameroun que sont l'Adamaoua, l'Extrême-Nord et le Nord. Au total, a appris l'agence Ecofin de bonnes sources, ce projet d'un montant d'un peu plus de 3 milliards de francs CFA concerne 35 localités. Les travaux vont durer 18 mois. Cette opération d'électrification est financée sur le Fonds d'électrification rurale (FER), et rentre dans le cadre du Programme de développement du secteur de l'énergie (PDSE) mis en place par le gouvernement camerounais.

MINES

Chasse aux diamants centrafricains dans les localités transfrontalières du Cameroun

Une équipe du secrétariat permanent du Processus de Kimberly au Cameroun vient d'effectuer dans les localités de Gbiti, Kette et Toktoyo, toutes frontalières à la République Centrafricaine (RCA), une campagne de sensibilisation sur le risque de voir les diamants centrafricains être commercialisés au Cameroun, afin de financer les acteurs de la crise politique qui sévit dans ce pays depuis le mois de mars 2013. En effet, la RCA étant provisoirement suspendue du Processus de Kimberly, le pays voisin qu'est le Cameroun peut servir de base arrière à l'exportation clandestine de cette pierre précieuse pour des besoins de financement des bandes armées qui écument ce pays. Par ailleurs, il n'est pas exclu que des rebelles centrafricains, qui ont déjà fait au moins deux incursions meurtrières sur le territoire camerounais (Gbiti et Toktoyo), pillent les ressources diamantifères camerounaises de la région de l'Est afin de financer leurs activités guerrières. C'est dans l'optique d'éviter ces différents cas de figure que le secrétariat permanent du Processus de Kimberly est allé à la rencontre des artisans miniers, des collecteurs, des bureaux d'achat et des points focaux du Processus de Kimberly dans les zones frontalières avec la RCA. Ceci afin de leur expliquer que la plateforme mondiale autour du commerce du diamant qu'est le Processus de Kimberly interdit à quiconque de se rendre complice de l'exploitation ou de la commercialisation des diamants dits « du sang ».

Sundance espère un accord sur les infrastructures liées au projet de fer de Mbalam au 2ème trimestre 2014

La junior minière australienne Sundance Resources, maison mère de la société Cam Iron, qui pilote le développement du gisement de fer de Mbalam-Nabeba, à cheval entre le Cameroun et le Congo Brazzaville, a annoncé le 19 décembre 2013 qu'elle tablait sur la signature d'un accord portant sur la construction d'infrastructures ferroviaires (chemin de fer Mbalam-Kribi) et portuaires (l'appontement fer du port en eaux profondes de Kribi) durant le deuxième trimestre 2014. Sundance a également fait savoir que son appel d'offres relatif à la construction d'un chemin de fer long de 500 kilomètres qui transportera le minerai vers l'océan Atlantique ainsi que d'infrastructures portuaires a suscité un grand intérêt auprès des investisseurs. La compagnie dirigée par Giulio Casello n'a pas, cependant, divulgué l'identité de ces investisseurs, se limitant à préciser que des groupes chinois ayant une expérience avérée dans la construction de grands projets d'infrastructure figurent parmi les soumissionnaires.

Sundance a, par ailleurs, précisé qu'elle a entamé des négociations avec plusieurs groupes sur la cession de participations dans le projet de Mbalam-Nabeba et la signature de contrats d'approvisionnement à long terme. Sundance Ressources, qui poursuit depuis juillet 2013 une nouvelle stratégie basée sur la séparation entre le développement de la mine et la construction d'infrastructures, prévoit le début de l'exploitation du gisement pour 2018 si tous les travaux liés à l'infrastructure se déroulent dans les délais.

INDUSTRIE

Une unité de 4,6 milliards FCFA pour transformer 16 000 tonnes de cacao par an à Mbalmayo

Fapam Sarl, unité industrielle basée dans la localité de Mbalmayo, dans la région du Centre du Cameroun, va

transformer, dès cette année 2014, environ 16 000 tonnes de fèves de cacao en beurre et poudre de cacao. C'est ce qu'ont révélé les initiateurs de ce projet qui vient de voir le jour au Cameroun, avec une offre de 300 emplois directs. Fruit des efforts conjugués du gouvernement camerounais, à travers son projet Agropoles piloté par le Ministère de l'économie, et d'un opérateur économique local, Anatole Nkodo Zé, cette unité agro-industrielle vient ainsi booster les capacités de transformation du cacao du pays, qui ne dépassent guerre les 25 000 tonnes par an, sur une production moyenne d'environ 230 000 tonnes.

Investissement d'un montant total de 4,6 milliards de francs CFA, apprend-on, Fapam Sarl a bénéficié d'un appui financier de l'Etat du Cameroun d'un montant de 1,4 milliard de francs CFA. L'on se souvient qu'en annonçant la dernière édition du Festival international du cacao (Festicacao) en novembre 2013, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, avait révélé que le Cameroun ambitionnait de transformer environ 50 000 tonnes de cacao en 2014 grâce à l'installation de nouvelles unités telles que Fapam Sarl, qui viendront ainsi participer aux efforts déjà consentis dans la transformation du cacao par Sic Cacaos et Chococam.

Cameroon Railways réceptionne une commande de wagons chinois pour 11,7 milliards FCFA

La Cameroon Railways (Camrail), entreprise du groupe Bolloré Africa Logistics, concessionnaire du chemin de fer camerounais, a réceptionné le 14 janvier 2014 à Douala, la capitale économique du Cameroun, un lot de 30 voitures voyageurs construites par la société chinoise CSR Nanjing Pulszen, suivant un contrat de marché signé le 23 juin 2011 à Yaoundé. Cette première livraison, arrivée par vagues de dix voitures et qui sera mise en service « *au premier trimestre 2014* », apprend-on du département de la communication de Camrail, sera suivie « *dans les prochaines semaines* » par une nouvelle vague de dix voitures voyageurs, ce qui permettra de boucler la commande de 40 voitures passée à CSR Nanjing Pulszen en 2011 pour un montant total de 11,7 milliards de francs CFA.

Ces investissements, souligne-t-on à Camrail, font partie des engagements pris par l'Etat du Cameroun et cette entreprise de chemin de fer dans le cadre de « *l'avenant n°2 à la convention de concession des chemins de fer du Cameroun, qui prévoit sur la période 2009-2020 des investissements de 230 milliards FCFA, dont 158 milliards financés par Camrail* ».

leader du mois

Francis Batista prend officiellement les rênes des Brasseries du Cameroun

Ses compétences se sont magnifiées chez son ancien employeur. Il devra les confirmer à la tête d'une entreprise qui a réalisé un résultat de 36 milliards de francs CFA en 2012.

En remplacement d'André Siaka, qui a dirigé la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC) pendant 25 ans, le groupe Castel a désigné Francis Batista, de nationalité française. Avant sa nomination au poste de directeur général de la SABC, M. Batista, qui a officiellement pris ses nouvelles fonctions en janvier 2014 à Douala, était président directeur général adjoint des Brasseries STAR à Madagascar. Avant sa prise de fonction, le nouveau DG des Brasseries du Cameroun était déjà en rodage pendant trois mois, à la faveur d'une tournée effectuée dans certaines unités de cette entreprise brassicole à travers le pays.

Francis Batista est plutôt présenté comme un manager efficace. « *Ces quatre dernières années, les Brasseries STAR ont connu un dynamisme extraordinaire sous l'impulsion de M. Francis Batista. Pour stimuler un marché marqué par un ralentissement économique et par un affaiblissement du pouvoir d'achat, elles ont su constamment innover et multiplier les initiatives* », peut-on lire sur un site Internet malgache au sujet du successeur d'André Siaka à la tête de la SABC.

UN MARCHÉ DE PLUS EN PLUS CONCURRENTIEL

Et la télévision malgache de préciser : « *Sous la direction de M. Francis Batista, les Brasseries STAR ont également beaucoup investi pour leurs employés. Avant tout, la sécurité est devenue priorité n°1 de la société. L'objectif "zéro accident mortel" a été ainsi atteint en 2012. Ces dernières années, la formation a également été son cheval de bataille pour valoriser et développer les compétences de tous ses collaborateurs. En 2012, cette société totalise plus de 30 000 heures de formation pour 1500 collaborateurs* », soit environ 85% de l'effectif de l'entreprise.

SABC réalise déjà au Cameroun des performances édifiantes, en contrôlant notamment plus de 80% du marché de la bière et des boissons gazeuses.

Au Cameroun, cependant, Francis Batista va trouver un marché hautement plus concurrentiel (trois entreprises brassicoles et Source du pays, un opérateur très offensif sur le segment des boissons gazeuses ces derniers mois, s'y affrontent) que celui de Madagascar, même si la SABC y réalise déjà des performances édifiantes, en contrôlant notamment plus de 80% du marché de la bière et des boissons gazeuses. Par ailleurs, contrairement aux quelque 1500 employés des Brasseries STAR, les Brasseries du Cameroun, elles, comptent 3000 employés et des centaines de sous-traitants que devra gérer M. Bastista.

BRM

Faites vous-même l'actualité

www.agenceecofin.com/com

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID